

Des Précieuses Promesses

« Il leur commanda de ne pas partir de Jérusalem, mais d'attendre la promesse du Père... Ce Jésus, qui a été élevé d'avec vous dans le ciel, viendra de la même manière que vous l'avez vu s'en allant au ciel » (Actes 1:4,11).

Avant de retourner au ciel, le Sauveur a réaffirmé deux grandes promesses : la promesse du Saint Esprit et la promesse de son retour personnel. La première s'est rapidement accomplie. La seconde doit encore s'accomplir mais devrait briller de mille feux dans nos cœurs.

Le Seigneur a promis son retour dans Jean 14 : « Dans la maison de mon Père, y a plusieurs demeures ; s'il en était autrement, je vous l'eusse dit, car je vais vous préparer une place. Et si je m'en vais et que je vous prépare une place, je reviendrai, et je vous prendrai auprès de moi, afin que là où moi je suis, vous, vous soyez aussi » (vv.2-3). Le Seigneur n'a laissé aucun doute aux disciples, juste comme Il était venu du ciel et les avait rassemblés sur la terre, de même Il reviendrait pour les rassembler et nous amener dans notre demeure céleste (1 Thessaloniens 4:15-18). Dans l'intervalle, Il devait être l'objet de leur foi, et la promesse de Son retour les encouragerait à vivre pour Sa gloire.

Le Seigneur a également promis le Saint Esprit. Il a demandé au Père de donner à Ses disciples un autre Consolateur qui demeurerait avec eux et en eux pour toujours. Le Seigneur ne nous a pas laissés orphelins ; Sa présence serait connue par le Saint Esprit (Jean 14:16-18). Le Seigneur décrit le Saint Esprit comme « le Consolateur » et « l'Esprit de vérité ». Le Saint Esprit nous présente constamment la personne du Christ et nous donne le pouvoir d'être Ses témoins. Tout comme le Seigneur a aidé et enseigné ses disciples pendant qu'il était présent sur terre, le Saint Esprit est notre aide et notre enseignant : « Il vous enseignera toutes choses et vous rappellera toutes les choses que je vous ai dites » (Jean 14:26). L'accomplissement de la promesse du Saint Esprit fut la démonstration de la gloire du Christ dans le ciel. Dieu le Saint Esprit fut envoyé par Dieu le Père et Dieu le Fils (Jean 14:16,26, 15:26, 16:7). Dans cet acte de grâce puissant et magnifique, la Trinité bénit et garde le peuple de Dieu.

Le Saint Esprit œuvre avec puissance en tant que partie de la Divinité, convainquant le monde de péché, de justice et de jugement (Jean 16:8-11). En même temps, il nous conduit dans toute la vérité, nous annonce les choses à venir et glorifie le Christ dans nos vies (Jean 16:13-15).

Depuis plus de 2000 ans, l'Église fait l'expérience de l'amour du Père (Jean 16:27) et de la sollicitude du Christ en tant que notre Souverain Sacrificateur dans les cieux (Hébreux 8:1) par le ministère du Saint Esprit. La promesse de la venue du Saint Esprit a été réaffirmée juste avant que le Christ ne monte au ciel (Actes 1:4).

C'est une promesse qui s'est accomplie glorieusement à la Pentecôte et qui continue à se réaliser jusqu'à ce jour.

Tout comme le Seigneur a accompli la promesse de la présence du Saint Esprit en nous, il accomplira la promesse de son retour. Les anges ont réaffirmé la promesse du retour du Christ lors de son ascension (Actes 1:11) : « Ce Jésus, qui a été élevé d'avec vous dans le ciel, viendra de la même manière que vous l'avez vu s'en allant au ciel ». Et qui verrons-nous le jour du retour du Christ ? « Ce Jésus ». Il ne sera pas un étranger parce que nous l'avons connu et que nous avons fait l'expérience de son amour rédempteur, de sa grâce incomparable et de sa riche miséricorde. Il nous recevra dans la maison du Père comme Il l'a promis. Que nous marchions avec le Sauveur jusqu'au jour où l'espérance de l'Église sera accomplie et où nous serons « élevés » (Actes 1:2) pour être avec le Seigneur pour toujours (1 Thessaloniens 4:17).

Gordon D Kell